

La Comparaison en Droit.

Par **Juristengestation**, le **07/06/2013** à **18:26**

Bonjour à tous.

On me demande dans le cadre de mon cours de Droit des Affaires de faire une comparaison entre trois types de sociétés. Le problème est que je ne connais pas la méthodologie pour faire une comparaison en droit sans faire un plan du genre ressemblances/dissembances. Pouvez vous m'aider svp???[smile17]. Merci déjà de me communiquer vos idées ou vos éléments de réponse...

Par **bulle**, le **09/06/2013** à **12:19**

Bonjour,

Ressemblances/dissembances, cela me semble bien.

Pourquoi ne pas vouloir suivre ce schéma?

Vous n'êtes pas obligé de faire un plan:

I) Ressemblances

II)Dissembances

Mais allez directement aux points communs et différences

exemple: I)Des sociétés commerciales...

II) ...n'ayant pas le même objet

Par **gregor2**, le **09/06/2013** à **18:18**

Je suis a priori d'accord avec Bulle, je ne pense pas qu'il y ai une "méthode type".

Après il faut présenter une réponse structurée c'est évident.

Par **Juristengestation**, le **09/06/2013** à **21:34**

Bonjour à vous,

Merci de vos réponses. Je me met au travail tout de suite et vous mettrai au courant des suites du devoir. Merci encore :) .